

# Genappe

Éditeur responsable: Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe



Un notaire qui aimait boire

en page 2

Offrez-vous un cadeau 100% recyclé

en page 4

Le top 3 des jouets à l'école de Boisy-thy

en page 5

Avez-vous la permission de louer ?

en page 9

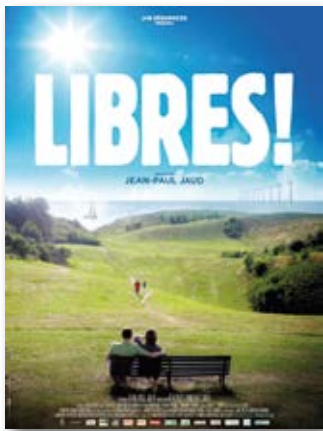
Attention ça peut faire très mal!

en page 12

**Genappe perd la boule**

**Marché de Noël & Mini-Festival de Marionnettes**  
programme en page 6

La 29<sup>e</sup> cérémonie de remise des trophées des mérites sportifs se déroulera le vendredi 8 janvier 2016 à 19h30, au complexe sportif du centre de Genappe. Cette soirée organisée par le Collège communal mettra à l'honneur les meilleurs sportifs collectifs et individuels de l'entité. L'animation musicale et les démonstrations de disciplines sportives originales feront de cette soirée un moment inoubliable présenté et animé par Christian de Paepe. Entrée gratuite et accessible à tous



### Libres!

Construire un futur durable pour tous. Alors qu'à Paris les grands de ce monde tentent de se mettre d'accord sur un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de limiter le réchauffement mondial à 2°, le PAC de Genappe vous invite à découvrir le film «Libres!». Après «Nos enfants nous accusent», «Serven, la voix de nos enfants», «LIBRES!», le nouveau film de Jean-Paul Jaud aborde de façon bouleversante et drôle, le parcours initiatique d'enfants de France, du Japon et du Danemark dans le monde des énergies renouvelables. Grâce à des adultes soucieux de leur construire un futur durable, ils vont partager de merveilleuses expériences éducatives, musicales et poétiques.

#### Renseignements

Mardi 8 décembre, 19h30, salle communale de Vieux-Genappe. La projection du film sera suivie d'un échange avec la participation d'un partenaire de la production du film. PAF 2€ (1€: art 27, chômeur, étudiant, OMNIO).

Une organisation de Pacage en collaboration avec Nature et progrès, Enercoop.be, PAC Bw. Infos: Christine Gilain: 0495/61.01.07 www.pacage.be

### Gourmandises au marché de Noël

Visitez cet endroit magique qui attire les petits et les grands gourmands des délices des fêtes de fin d'année.

3 jours de festivité et de dégusta-

tion auxquels le Syndicat d'Initiative vous propose un voyage gustatif tout près de chez nous. Nos producteurs locaux ont du talent. C'est le bon moment d'en profiter et de les encourager.

Baisers de Genappe, boudins, charcuteries, fromages et bien d'autres spécialités sont au menu. Notre équipe déambulera au cœur du marché et vous proposera de délicieuses dégustations que vous pourrez retrouver dans les petits chalets en bois installés sur la place. Vous aurez ainsi tout le loisir de découvrir nos producteurs locaux, de vous informer sur nos activités, ou encore de retrouver notre brochure touristique.

Que ce soit seul, en famille ou entre amis, venez flâner sur le marché, ambiance de Noël garantie!

#### Renseignement

Du 18 au 20 décembre sur la Grand-place de Genappe Syndicat d'Initiative Espace 2000, local 7- B-1470 Genappe (bureau temporaire) Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h. 067/77.23.43 info@sigenappe.be

### Formations gratuites

Depuis plus de 25 ans, le CESEP organise des formations gratuites à destination des chercheurs d'emploi. Les prochaines formations auront lieu du 8 février au 30 juin 2016

- Informatique et travaux de bureau
- Accès aux métiers de l'informatique
- Informatique et organisation d'événements

#### Renseignements

CESEP Nivelles et Genappe: 067/89.08.50 ar@cesep.be - www.cesep.be

### Conférence de Saint-Vincent de Paul

#### Action Damien

Vous le savez sans doute, les 29, 30 et 31 janvier 2016 se déroulera la nouvelle campagne pour Action Damien, vente de pochettes de marqueurs au profit des lépreux et des tuberculeux. Comme toujours nous comptons sur votre générosité. Nous sommes également à la recherche de vendeurs.

### Recherche de bénévoles

Pour la conférence de Saint Vincent de Paul, chaque premier jeudi du mois, afin d'aider à décharger le camion nous apportant des vivres de la banque alimentaire pour les démunis.

#### Renseignements

Nicole Henderyckx 067/77.16.64, René Bottemanne 0479/92.79.20

### Genappe « Ville Lumière »

«Il vaut mieux allumer une bougie que maudire l'obscurité»

Le 10 décembre est le jour anniversaire des 30 articles de la Déclaration Universelle des Droits Humains proclamée en 1947 par la Société des Nations (aujourd'hui l'ONU).

«Genappe Ville lumière» est un label proposé par Amnesty International aux villes et à leurs citoyens, à soutenir, à s'engager et à travailler en permanence pour l'application des Droits Humains et mettant en place des actions selon les motivations et possibilités de chacun.

Pour clôturer cette période, la Ville de Genappe et le groupe local d'Amnesty vous accueilleront de façon simple et conviviale autour d'un verre de l'amitié, une belle occasion d'échanges entre citoyens. De plus, suite à l'exposition «Devoirs de Regards», les travaux des élèves des écoles de Genappe seront présentés.

Une grande illumination illustrera le proverbe chinois symbole de l'espoir, proverbe qui a inspiré Peter Benenson, fondateur d'Amnesty International en 1961.

Rendez-vous à tous, vendredi 11 décembre 2015 de 18 à 20h à l'école de l'Espace 2000

#### Renseignements

P. Dewitte, 067/85.30.30 0491/95.60.74 pierre.dewitte@yahoo.fr J.-Ph Chenu, jpchenu@skynet.be



## La « Maison Brulé » dite aussi « Maison Brigode »

Située rue de Bruxelles à Genappe, sa construction en 1880, la description de tout son mobilier au décès du notaire Brulé en 1897, et la vente des 5.000 bouteilles de sa cave à vins.

Le notaire Emmanuel Brulé jr exerça la profession de notaire à Genappe de 1877 à 1894 et fit construire, en 1880, le grand bâtiment de l'actuel 45 rue de Bruxelles, où furent logées son étude notariale et sa somptueuse habitation privée.

La «Maison Brulé» aujourd'hui, désignée aussi sous le nom de «maison Brigode» du nom du Dr Brigode qui occupa les lieux en 1932. La démission du notaire en 1894, puis son décès en 1897 entraînèrent une série d'inventaires détaillés fournissant une description précise de toutes les places de l'habitation, du mobilier et de tous les objets qui s'y trouvaient: vaisselle, linges, livres, objets de décoration, bijoux et... pas moins de 5.000 bouteilles dans la cave à vin!

#### Inventaire des bijoux

Toutes les bouteilles furent mises en vente, le mardi 1<sup>er</sup> juin 1897 à «midi précis», par la veuve, Marie Paternotte, fille d'un des grands maîtres de carrières d'Arquennes. 203 lots étaient présentés en «paniers» de 20 à 25 bouteilles prêts à «être expédiés» ou emportés!

L'ensemble a fait l'objet d'une étude détaillée par M. Gaston Braive, parue dans les Annales historiques des régions de Genappe, Nivelles et Wavre, 2015, n°1. Y sont décrites toutes les places de la demeure en 1897, le contenu des inventaires du mobilier et des objets, ainsi que la liste de tous les vins vendus, les prix atteints et la personnalité des acheteurs parmi lesquels évidemment des notables de la ville de Genappe.

#### Renseignements

Le fascicule peut être obtenu à la Librairie Lemoine, 59 rue du Château, B-1470 Bousval au prix de 10€ ou par courrier et via l'adresse: annales.historiques@scarlet.be à 12,50€ frais d'envoi compris.

## 2<sup>e</sup> Marché de Noël du CHAPG

Ces 12 et 13 décembre 2015, le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe vous donne rendez-vous pour la deuxième édition de son Marché de Noël, au sein de la Maison de l'Histoire et du Patrimoine à Glabais. Comme en 2014, le Marché de Noël s'accompagnera d'une exposition qui, cette année, mettra à l'honneur les fêtes et personnages célébrés entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 6 janvier: Saint Éloi, Saint Nicolas, Noël, les Rois mages et bien d'autres encore. En outre, l'exposition présentera un second volet consacré aux objets à caractère liturgique provenant de l'église Saint-Géry de Vieux-Genappe et issus du fonds J. Mévisse.

Le dernier fascicule du Lothier roman pour l'année 2015 constituera en quelque sorte le catalogue de cette exposition, auquel s'ajoutera un article retraçant les événements vécus par les habitants du Grand Genappe en 1915, deuxième année de la Grande Guerre.

#### Au programme des festivités:

- Exposition «Saints de l'Avent à l'Épiphanie & Objets liturgiques

- de l'église de Vieux-Genappe»;
- Braderie des publications du CHAPG avec promotions avantageuses;
- Accès aux dernières parutions du CHAPG, dont Le Lothier roman 2015 n° 4 intitulé «Saints de l'Avent à l'Épiphanie»;
- «Libre service» de livres et revues d'occasion (gratuits);
- Sans oublier les petites douceurs, le vin chaud et la chaleureuse ambiance traditionnels de Noël!

#### Infos pratiques:

Marché de Noël du CHAPG Les 12 et 13 décembre 2015, de 10h à 17h.

Exposition «Saints de l'Avent à l'Épiphanie & Objets liturgiques de l'église de Vieux-Genappe».

Du 12.12.2015 au 12.01.2016. Accessible les 12 et 13.12.2015 de 10h à 17h et les mardis de 10h30 à 12h (fermé le 29.12.2015).

Possibilité de visite guidée pour les groupes ou les écoles sur rendez-vous au 0494/08.52.20.

Entrée et visite guidée gratuites. Lieu des activités: Maison de l'Histoire et du Patrimoine, Avenue E.

Philippe 1A, B - 1473 Glabais.

#### Dernières parutions

- Le Lothier roman 2015 n°4 «Saints de l'Avent à l'Épiphanie» 8€.
- Le Lothier roman 2015 n° 2-3 «Albert Desenfans, sculpteur» 10€.
- Delhaye L., 2015. *La chapelle du Chantelet et son domaine à Vieux-Genappe*, 2<sup>e</sup> éd., Genappe (Cahiers, 3) 10€ (membre) - 12€ (non-membre).
- Lecat R., 2015. *Art funéraire et Épitaphier de l'église Saint-Martin à Ways, Genappe* (Répertoires, 8) 10€ (membre) 12€ (non-membre).
- Riquet A., Letroye J. & Piermarini S., 2015. *Les Quatre-Bras de Baisy-Thy, Genappe* (Documents, 9) 20€ (membre) 25€ (non-membre).

#### Renseignements

Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe 067/78.05.03 - annedg13@gmail.com www.facebook.com/CHAPGenappe





CITOYENNETÉ - Gérard Couronné, Bourgmestre

## Un nouveau Code de citoyenneté

Nous apprécions tous vivre dans un cadre de vie agréable: des rues et des chemins bien dégagés dans lesquels on peut se promener, des trottoirs qui ne soient pas encombrés de déchets et de végétation spontanée, une tranquillité dans le quartier qui nous permette en été de profiter de notre jardin, ... Chacun a sa propre définition de la tranquillité ou de la propreté publique.

Chacun peut aussi, par son comportement, mettre à mal cette tranquillité ou sécurité publique: il n'est pas rare par exemple de voir des personnes déposer des sacs poubelle en dehors des jours de collecte, ou les déposer dans les poubelles publiques ou autour des bulles à verre, ou faire un feu à proximité d'autres habitations, ou ne pas prendre soin de son trottoir et de son filet d'eau, ou encore laisser ses animaux faire du bruit de manière intempestive et gênante. Ces comportements peuvent nuire aux relations de bon voisinage. Ils peuvent aussi constituer un dérangement public. C'est aussi le rôle de la Ville de veiller à combattre au mieux ces dérangements publics pour assurer un cadre de vie agréable à tous les citoyens.

Pour ce faire, le Conseil communal vient d'adopter un tout nouveau Code de citoyenneté. Il comprend un nouveau règlement général de police administrative ainsi que d'autres règlements qui permettront aux policiers de verbaliser différents comportements: les troubles à la tranquillité publique, à la sécurité publique ou à la propreté publique décrits plus haut, mais aussi les atteintes à l'environnement (dépôt de déchets par exemple, non-respect des prescriptions en matière d'épandage, ...), à la voirie communale (dégradation de la voirie communale) et au stationnement gênant.

Comme c'est le cas maintenant, ces infractions seront sanctionnées par le Fonctionnaire Sanctionneur de la Ville de Genappe par des amendes administratives, mais désormais, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, ces amendes pourront être

plus importantes:

- de 55 à 110€ pour les infractions aux règles de stationnement
- de 0 à 350€ pour les infractions au règlement général de police administrative de 0 à 1000, 10.000 voire 100.000€ pour les infractions en matière d'environnement.

Les sanctions pourront être également plus diversifiées puisque dorénavant, à côté des amendes on a prévu la mise en place d'une médiation ou d'une prestation citoyenne.

### Un citoyen prévenu en vaut deux!

Il vaut mieux s'assurer de bien respecter ces règles de «vivre ensemble» pour ne pas encourir de mauvaise surprise! Nous vous renvoyons donc vers le site Internet de la Ville (<http://www.genappe.be>) pour prendre connaissance et télécharger ces différents règlements. Nous en préparons également une version coordonnée et imprimée à distribuer à tous ceux qui en feront la demande.

Les agents de quartier se tiennent bien sûr à votre disposition pour vous expliquer ces nouveaux textes et vous avertir en cas d'infraction avant de verbaliser.

### Et les jeunes alors?

Le Conseil communal a décidé de rendre le règlement général de police applicable aux mineurs de 16 ans au moins. Cela signifie que des mineurs de 16 ans au moins peuvent également être sanctionnés s'ils commettent des infractions au règlement général de police administrative. Les parents seront toutefois avertis d'une éventuelle procédure à l'encontre de leur enfant et le mineur sera assisté d'un avocat. Le Fonctionnaire sanctionneur commencera toujours par proposer une médiation au mineur, mais en cas d'échec, il pourra infliger une amende administrative qui sera à charge des parents.

Commençons donc dès le plus jeune âge à parler à nos jeunes de respect, de protection du cadre de vie et de bonnes relations entre voisins!

## Le mot du Bourgmestre



Nous vivons des heures graves. Les attentats de Paris et les menaces terroristes qui planent sur la Belgique et tous les pays occidentaux nous invitent à la prudence et à la vigilance.

A l'heure d'écrire ces quelques mots, le niveau d'alerte 3 est toujours décrété sur la Wallonie et chaque commune prend ses propres dispositions pour protéger au mieux ses habitants.

Les questions sont légitimes et chaque niveau de pouvoir doit prendre sa part de responsabilité. En ce qui concerne la sécurité nationale, n'hésitez pas à vous informer en consultant le site du Centre de Crise fédéral: [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be) ou en formant le 1771. L'évaluation de la menace est réalisée par les autorités fédérales. Toutefois, je tiens à préciser que, bien qu'il n'existe aucune menace particulière sur notre commune, des mesures préventives sont prises par la police locale de manière raisonnable et responsable.

En dépit de l'actualité difficile, la vie continue et, en ce mois de décembre, les fêtes de fin d'année sont des moments importants car notre mode de vie privilégie l'optimisme et la convivialité!

Le Marché de Noël de Bousval est le premier à ouvrir les festivités, n'hésitez pas à faire une petite visite sous le chapiteau déployé pour l'occasion par «Bousval Génération», une association villageoise d'habitants bénévoles qui s'activent très régulièrement pour animer le village.

Le week-end suivant, c'est tout Genappe qui «perd la boule»! Pour la deuxième édition, de nombreux acteurs et organisateurs ont rassemblé leur énergie pour concevoir un événement hors du commun: trois jours de réjouissances en famille, un magnifique programme que vous retrouverez en page centrale de cette édition.

Et pour le début du mois de janvier, les sportifs de notre commune seront mis à l'honneur au cours d'une cérémonie qui comme toujours surprendra les spectateurs par des démonstrations sportives et acrobatiques à couper le souffle!

Je vous invite à prendre part à ces manifestations qui témoignent de notre confiance en nos valeurs et de notre choix du «bien vivre ensemble».

Dans cet esprit de plaisirs d'hiver et de partage, je vous souhaite de passer un très joyeux Noël avec vos proches. Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2016 avec l'espoir que l'an neuf soit gage de paix retrouvée.

**Gérard Couronné**  
Le Bourgmestre.



### Besoin d'une idée lumineuse?

Affiches, photos, flyers, brochures, rapports, magazines, dépliants, cartes postales, sites web...

**cellules-grises.be**

Contact: Florence Teuwen 0495/60.65.18 - 067/79.11.36

## Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe  
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : [assurances.gilson@portima.be](mailto:assurances.gilson@portima.be)  
[www.gilson-andre.axa-banque.be](http://www.gilson-andre.axa-banque.be)  
[www.assurancesgilson.be](http://www.assurancesgilson.be)



Services bancaires

CBFA : 014169 AcB





### Un conseil au grand complet pour le printemps

La première élection du conseil des enfants concernait principalement les élèves qui sont aujourd'hui en 6<sup>ème</sup> primaire. Les élèves de 5<sup>ème</sup> année seront prochainement concernés.

Avant de procéder à l'élection, toutes les classes de 5<sup>ème</sup> année recevront une formation et participeront à des animations relatives à la citoyenneté et au fonctionnement du conseil communal des enfants pour lequel ils seront invités à choisir leurs représentants.

C'est le CRECCIDE et l'AMO qui se chargeront de cette mission en février et en mars. Les élections se dérouleront pendant la dernière quinzaine du mois de mars et l'installation du conseil au grand complet aura lieu en avril.

## Plus qu'un job pour les vacances...

La Ville recrute des animateurs pour les plaines de vacances de printemps et d'été 2016.

#### Conditions

Animateur(trice): être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

#### Nos barèmes

- Animateur en formation: 50€/jour
- Animateur breveté ou assimilé: 60€/jour

Si tu souhaites animer un groupe d'enfants pendant les vacances scolaires, que tu as la tête pleine d'imagination et l'esprit d'équipe... Envoie ton CV accompagné de tout document prouvant ta formation ou ton expérience en animation au Collège communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

#### Renseignements

Service Affaires Générales  
M<sup>me</sup> Chantal Sablon: 067/79.42.46  
chantal.sablon@genappe.be

#### Formation d'animateur

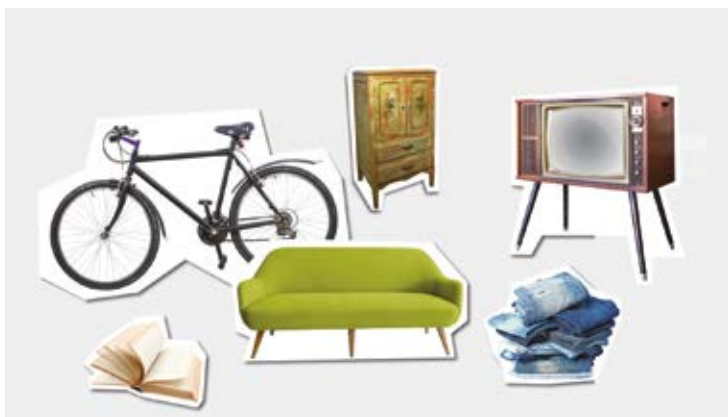
Cette formation s'adresse à toute personne âgée de 16 ans minimum, désireuse de travailler dans les plaines de vacances, camp ou séjours de vacances.

Elle vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2,5 à 12 ans.

Elle débouche sur l'obtention d'un brevet homologué par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En partenariat avec l'ASBL Nature et Loisirs, la Ville soutient les jeunes de l'entité dans leur démarche, s'engage à supporter 50% des frais d'inscription et propose des stages pratiques rémunérés (50€/jour) pendant les plaines qu'elle organise.

Le premier module de formation, résidentiel, se déroule lors des congés de Carnaval du samedi 6 au mercredi 10 février 2016.



## Un cadeau original pour les fêtes ?

Faites un saut à la Ressourcerie de la Dyle ! A l'approche de fête de fin d'année débute les interminables prises de tête pour savoir quel cadeau sympa, original nous allons pouvoir offrir à ceux qui nous sont chers.

Pourquoi ne pas aller chercher votre réponse dans le Magasin de la Ressourcerie de la Dyle qui regorge d'objet en tout genre pour tous les styles et pour toutes les bourses.

Par ce geste, vous faites plaisir à vos proches, à votre portefeuille et à notre environnement.

#### Ressourcerie de la Dyle:

Rue de Glabais, 14 à Genappe- 067/68.55.10 - www.redyle.be  
La boutique vous accueille du mercredi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h.



### Collecte des déchets les jours fériés

Les collectes qui devraient avoir lieu un jour férié sont automatiquement reportées au lendemain, même si ce jour est un samedi.

### Collecte des sapins de Noël

Lundi 11 janvier 2016

Les sapins naturels seront collectés le 11 janvier aux conditions suivantes: Ils ne pourront en aucun cas être emballés.

Les décorations, le pot, la croix en bois et les clous doivent être préalablement enlevés.

Ils seront déposés le 10 janvier devant votre domicile après 18h.

## Les parcs à conteneurs, plus qu'un atout, une nécessité et une chance.

La ville de Genappe a la chance de disposer d'un parc à conteneurs sur son territoire.

Au fil des ans, se rendre au parc à conteneurs est devenu une réelle habitude. Et pour preuve, plus de 50% des déchets produits par les brabançons wallons y transitent. Fini, donc, le temps du «tout à la poubelle» et c'est tant mieux.

Le parc à conteneurs est un véritable atout dont chacun aura déjà pu apprécier la présence. Ce service représente un coût annuel de 15€/habitant.

Les évolutions législatives en matière de gestion et de tri des déchets ont permis d'élargir les fractions de déchets qui pouvaient y être déposées. Nous pensons tout particulièrement aux déchets spéciaux des ménages, qui nécessitent la plupart du temps, une filière de tri et/ou un traitement particulier.

Savez-vous que les extincteurs, les batteries, les encres d'imprimeries (toners et cartouches d'encre), les thermomètres, les engrais et les pesticides, les décapants, les produits de traitement du bois, les peintures, les vernis, les colles, les bombes et aérosols marqués d'un pictogramme de dangerosité, les bonbonnes de gaz non rechargeables (type camping-gaz), les emballages contenant ou ayant contenu des produits phytosanitaires, les emballages vides plastiques ou métalliques ayant contenu des substances dangereuses, les seringues, les produits photos, les radiographies, une série de produits chimiques divers comme les acides et les bases utilisées pour le nettoyage (ammoniaque,...), le détartrage (acide chlorhydrique), le débouchage (soude caustique), les sels (y compris de déneigement), les solvants halogénés et non halogénés, les liquides inflammables utilisés comme diluants (pétrole, white spirit, acétone, toluène,...), les produits d'entretien de piscine et/ou traitement des eaux, l'acide picrique sous forme liquide exclusivement, les absorbants souillés par

les liquides dangereux, les filtres à huiles pour les véhicules peuvent être déposés dans votre parc à conteneurs ?

Afin de pouvoir bénéficier des services du parc et de ses préposés dans les meilleures conditions, voici quelques consignes que nous nous permettons de rappeler.

Respectons le règlement du parc à conteneurs et les préposés. Ces derniers ont la difficile tâche de faire respecter les consignes de tri. Merci donc de respecter leurs instructions et de rester courtois envers eux. Les déchets déposés au parc à conteneurs sont destinés au tri. Un intrus dans la chaîne de recyclage

peut mettre à mal l'ensemble de celle-ci.

Quant aux quantités autorisées, elles sont de 2m³ et de 5m³ par mois. Si vous devez vous débarrasser de davantage de déchets, mieux vaut alors louer un conteneur.

Si vous souhaitez plus d'information sur le règlement du parc à conteneur et les modalités de tri, n'hésitez pas à consulter le guide pratique des parcs à conteneurs disponibles sur demande auprès du préposé.

#### Parc à conteneurs de Genappe:

Rue Nicolas Lebrun à 1470 Genappe - Tél.: 067/79.10.33

**LES NETTOYEURS**  
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be  
PC ou MAC

Carine Messens  
Chemin de Wavre 22  
1470 Bousval

010/61.19.27  
0475/33.11.81

**L'essentielle**  
Institut de beauté et pédicurie médicale



## Apprendre en pédagogie Freinet

Etre élève dans une école à pédagogie Freinet, c'est avant tout être acteur de ses apprentissages; c'est choisir ses projets, ses ateliers, ses centres d'intérêt dans le respect des autres et de soi. C'est comprendre l'utilité des mathématiques, du français, des sciences, de l'histoire, de la géographie dans son quotidien. C'est surtout apprendre à vivre ensemble, avec ses contraintes et ses richesses.

Etre enseignant dans notre école, c'est être à l'écoute des enfants pour les aider dans leurs envies, dans leurs recherches; leur proposer des défis à leur hauteur et encourager chacun à parvenir à son niveau d'excellence. Recherches mathématiques, balades scientifiques, calcul vivant, textes libres sont autant d'ouvertures vers l'extérieur.

Etre membre de la communauté éducative, c'est inciter les élèves à s'investir dans l'organisation des activités au jour le jour pour apprendre à prendre des responsabilités collectives, à se faire confiance mutuellement, à acquérir des compétences démocratiques (conseil



Les parents s'investissent. Ici: préparation du jus de pommes

de classe, conseil d'école).

Parce que pratiquer la pédagogie Freinet aide à grandir, à devenir un citoyen responsable et respectueux, à apprendre sans subir, nous constatons avec fierté la soif d'apprendre de nos élèves!

### Renseignements

Ecole Espace 2000 - Madame Montois 067/79.42.85 - 067/77.36.28  
 marielaurence.montoisgenappe.be  
 Espace 2000,1 - 1470 Genappe  
 Retrouvez nos activités sur le blog:  
 genappefreinet.canalblog.com



Les cinquième et sixième années sont parties en classes de ville à Bruxelles

## Top 3 de leurs jouets

Nous savons tous qu'en jouant, on apprend; c'est la base de la pédagogie. Quel que soit votre choix, le plus beau jouet du monde ne remplacera jamais le plaisir de jouer avec son enfant. Savoir perdre, gagner, interrompre la partie, recommencer, ranger cela s'apprend en jouant avec maman, papa, un frère, une sœur... Le plaisir de jouer, c'est pour la vie. Et c'est petit que cela commence...

En cette période de fêtes et de cadeaux, il nous a semblé intéressant de demander à nos élèves ce qu'ils aimeraient recevoir.

Si Saint-Nicolas s'est «un peu» trompé lors de la livraison du 6 décembre, Père Noël peut toujours rectifier l'envoi pour le 25! Joyeuses parties de jeux à tous... près du sapin!

Les enseignants de l'école communale de Baisy-Thy.

Classes	Filles	Garçons
1 <sup>ère</sup> maternelle	Poupées	Voitures
	Dinosaures	
	Duplo, Kapla	
2 <sup>ème</sup> maternelle	Barbies	Dragons, châteaux
	Déguisements, Maquillage, jeu du magasin	Des voitures, des machines agricoles, une ferme, bateau de pirates
3 <sup>ème</sup> maternelle	Barbies	Voitures
	Lego	
1 <sup>ère</sup> primaire	Jeux symboliques, des machines à créer, à fabriquer (comme celles des parents)	
	Jeux de société	
	Plasticine	
2 <sup>ème</sup> primaire	Barbies	Train électrique
	Lego, Playmobil	
	Poupées, barbies	Voitures
3 <sup>ème</sup> primaire	Jeux de société	
	Lego, Playmobil	
	Jeux d'extérieur	
4 <sup>ème</sup> primaire	Jeux vidéo, tablettes.	
	Jeux d'extérieur, équipements de sport (vélo, ballon)	
	Lego - Playmobil	
	Jeux de société, drones	
5 <sup>ème</sup> primaire	Jeux vidéo, CD	
	Jeux de société	
	Jeux, équipements de sport	
6 <sup>ème</sup> primaire	Lego, livres	
	Jeux vidéo, Play station	
	Bijoux	Livres
	Ipod	PC

**Art-Toit SA**  
Jonathan Vanderlinck

**Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages**

Art-Toit SA Rue Félicien Tubiermont 8/3 B-1472 Vieux-Genappe www.art-toit.be	Mobile 0475 41 18 27 Tél 067 78 06 33 Fax 067 79 05 53 E-mail info@art-toit.be
---	---



SENIORS - Hector Tubiermont, Echevin

## Grand goûter de Noël des aînés

**Mardi 22 décembre 2015**

Les Membres de la commission «Seniors» ont le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale organisé de 15h à 18h salle polyvalente de l'Espace 2000. Les inscriptions (bulletin ci-des-

sous) sont à adresser à l'administration communale, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le 11 décembre au plus tard. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées

de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

### Renseignements

N. Couronné 067/79.42.01  
 du mardi au vendredi  
 de 8h30 à 11h30.

**Contrôle de la vue**  
**Lentilles de contact**  
**Appareils auditifs**

Travail sérieux et soigné

Rue de Ways, 3  
1470 Genappe  
Tél. 067/77.29.33

Talon pour le goûter à remettre avant le 11 décembre

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

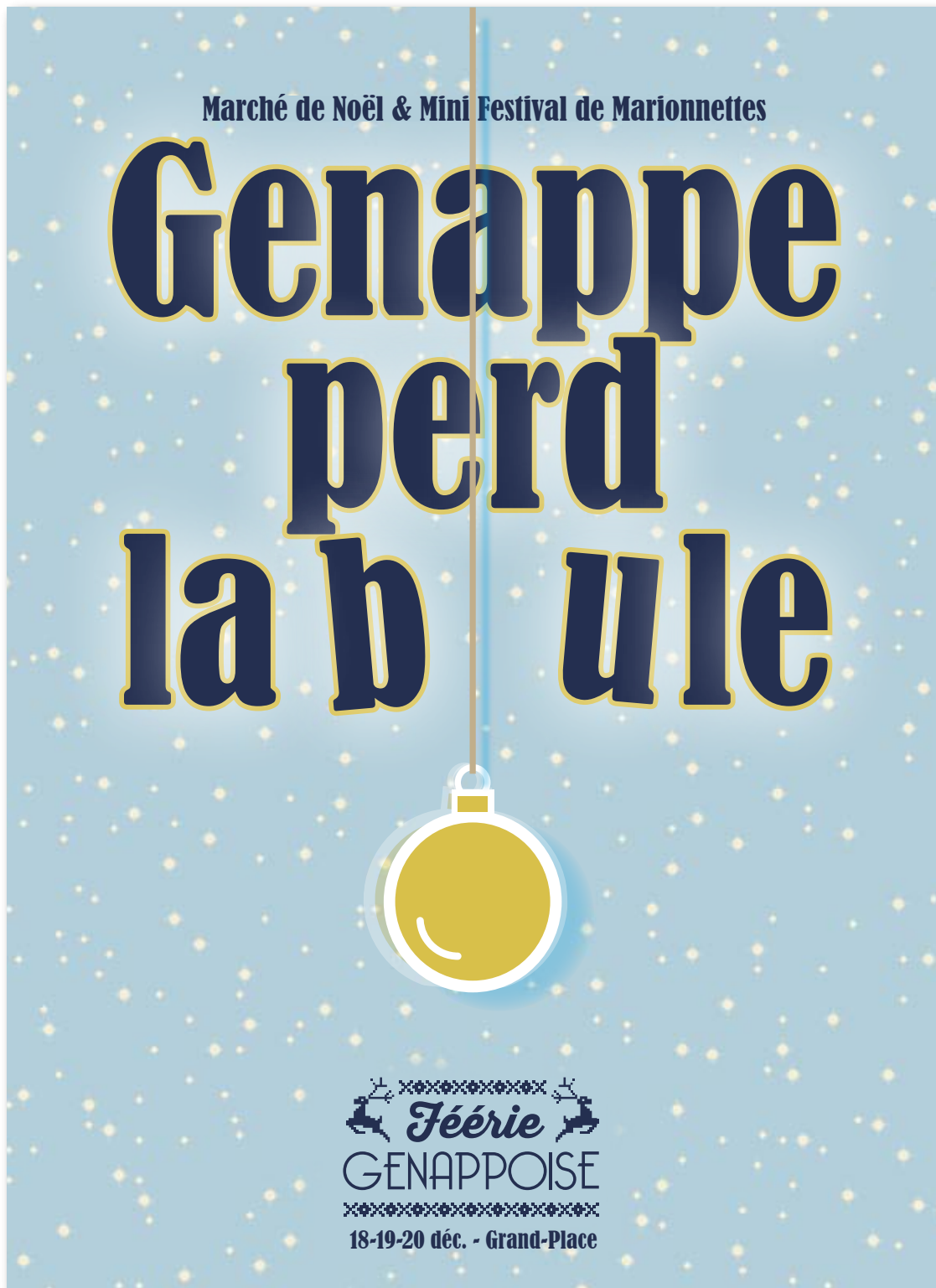
Code postal..... Localité ..... Tél .....

Assistera(ront) au goûter de Noël du mardi 22 décembre 2015 à l'Espace 2000

Se rendra(ont) par leurs propres moyens

Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile

Noircissez la case correspondante – Merci de remplir le bulletin de façon complète.



## 2<sup>e</sup> féerie Genappoise le 18-19-20 décembre

Pour la deuxième fois, la Ville de Genappe et l'échevinat de la Culture vous invitent à vivre une fin d'année inoubliable et à découvrir le marché de Noël, un mini-festival international de Marionnettes et de théâtre d'Objet, et toute une série d'animations.

Cette année encore, le Tof Théâtre vous propose des spectacles surprenants et décalés dont lui seul a le secret ! Sept compagnies, belges, catalanes et françaises vous présenteront leur spectacle. Le vendredi 18 décembre, le marché de Noël ouvrira ses échoppes dès 18h et le Renouveau Musical de Genappe inaugurera les festivités en fanfare à 20h30 !

### Réservations\*

Préventes à partir du 1<sup>er</sup> décembre au Centre Culturel :

reservation@ccgenappe.be  
067/77.16.27 - 0476/81.15.93

Ventes sur place à partir du vendredi 18 décembre à 18h

Tarif: 2 euros par spectacle

\*Attention à l'âge de vos enfants!

L'âge minimum indiqué sur chaque

spectacle n'est pas donné à titre indicatif. On ne raconte pas la même histoire ni de la même manière à un enfant de 3 ans ou de 8 ans... Certains spectacles pourraient effrayer un enfant trop jeune...

Pour le confort de tous (artistes et public), l'organisateur se réserve le droit de refuser l'entrée à des enfants trop jeunes !

La féerie Genappoise et le festival « Genappe perd la boule » sont coordonnés par l'échevinat de la Culture de la Ville de Genappe en collaboration avec le Tof Théâtre, le Comité des Fêtes et le Centre Culturel de Genappe. Ce programme qui bénéficie du soutien financier de la Ville et du CPAS de Genappe, de la Province du Brabant-Wallon, du Tof Théâtre, du Centre Culturel de Genappe, est organisé en partenariat avec le Comité des fêtes de Genappe, l'AMO Tempo, Les Ateliers du Léz'Arts, Pacage, l'APEC, le Syndicat d'Initiative, le CCBW et les Tournées Art et Vie.



### Post-Scriptum

Théâtre du Sursaut (Belgique)

Tout public à partir de 6 ans

Burlesque et Marionnettes, au 38 rue de Bruxelles

Samedi et dimanche - 16h

Pour décor, une palissade truffée de trouvailles. Pour scénario, un « Petit chaperon rouge » désarticulé. Et voilà Lorgnette qui jubile. Elle joue à s'étonner, à nous plonger dans son univers bricolé d'inventions, de babioles et de sauts d'humeur...



### Bistouri

Tof Théâtre (Belgique)

Tout public à partir de 7 ans

Spectacle forain, chapiteau sur la Grand Place

Samedi et dimanche - 15h et 17h

Mais qui est donc ce malade d'importance au chevet duquel se retrouve ce chirurgien-bricoleur à la retraite, très amusé de reprendre du service ? Equipé de matériel de pointe tel que caméra vidéo endoscopique, maillet anesthésique dernier cri, scalpel, ouvre-boîte, scie Saint-Joseph ; il accomplira sa mission avec un petit peu de sérieux et beaucoup d'humour.



### Les Fabuleux

Les Royales Marionnettes (Belgique)

Tout public

Courts spectacles à découvrir au coin des rues

Samedi - de 15h à 18h

Une déclinaison des fables de La Fontaine en théâtre d'objet...

A découvrir en flânant de rue en rue...



### Cartes sur table

Cie StultiferaNavis (France)  
**A partir de 6 ans**  
 Tirage de tarots en théâtre d'ombres  
 Tirage en solo, en couple, parents/enfants  
 sur la Grand Place  
**Samedi et dimanche de 14h à 18h**

Attablé en tête à tête avec une montreuse d'ombres, le spectateur est invité à tirer une carte parmi les 22 arcanes majeurs des tarots, au travers d'un dispositif numérique interactif. De la carte tirée surgira un personnage en ombre qui susurrera peut-être des réponses inattendues, dans un grand écart entre histoire personnelle et cycle universel.



### En Groc

TxoTitelles (Espagne)  
**A partir de 3 ans**  
 Marionnettes à doigts sans parole,  
 à la Maison Galilée (parking Beghin)  
**Samedi et dimanche 15h et 16h30**

Après un rêve troublant, Groc reprend la routine quotidienne. Au cours de cette journée, il vivra une série de situations incroyables qui le laisseront stupéfait : les a-t-il vraiment vécues ?



### Evaristo et Cia

TxoTitelles (Espagne)  
**Tout public**  
**Spectacle itinérant**

Evaristo, un personnage intrépide et sympathique parcourt les rues de Genappe sur sa moto recyclée remplie de gadgets et de mécanismes. Laissez-vous surprendre !



### 3 petits cochons

Théâtre Magnétic (Belgique)  
**A partir de 6 ans, Théâtre d'Objet**  
 au Centre Culturel  
**Samedi et dimanche 14h30, 16h et 17h15**

Un court spectacle désossé, LE conte revisité ! Trois petits cochons un peu paumés construisent leurs maisons près de la forêt. Mais dans la forêt, ça sent le sapin, car un loup y vit, et il est malin ! L'histoire populaire est ici revisitée en théâtre d'objet décalé grâce à l'imagination d'un narrateur exalté.



### L'Arbre Nomade

Théâtre Les 4 Saisons (Belgique)  
**De 2 à 12 ans**  
 Carrousel sur la Grand Place  
**Samedi et dimanche de 13h30 à 15h et de 15h30 à 17h**

Un beau carrousel pour le plaisir des petits et des grands : Une dizaine de sujets réalisés en feronnerie, bois et cordages y sont pour la plupart suspendus ou accrochés. La majorité d'entre eux sont des animaux arboricoles issus de tous les continents.



### Les Bénévoles

Tof Théâtre (Belgique)  
 Marionnettes de taille humaine.  
**Déambulation dans la rue.**

Ils sont disponibles, dévoués, empressés, un peu envahissants mais bourrés de bonne volonté... Des marionnettes de taille humaine se fondent dans le public et essaient de se rendre utiles avec l'amateurisme professionnel qui leur est propre.

### Marché de Noël

Décorés de guirlandes dorées, d'étoiles scintillantes, de boules irisées, les 26 chalets du marché de Noël vous proposent différents présents raffinés, bijoux, produits de terroir, bar à champagne et objets artisanaux. Le Père Noël sera présent tous les jours et fera son apparition le dimanche à 17h45 sur son traîneau illuminé. Informations sur au 0497/32.12.30.

Le Syndicat d'Initiative vous y présentera ses activités, le guide de Genappe et vous invitera à déguster gratuitement les délicieux produits de terroir qui font la renommée de nos producteurs locaux (charcuteries, fromages, baisers de Genappe, cougnons, chocolats, ...). L'association des commerçants de Genappe vous y accueillera également pour partager un moment en toute convivialité.

**Vendredi de 18h à 22h, samedi de 10h à 22h et dimanche de 10h à 21h.**

### Concert de Noël

L'ensemble « Chœurs, Joie et Amitié » de Baisy-Thy en collaboration avec l'association des commerçants vous convie au traditionnel concert de Noël qui se tiendra dans l'église de Genappe, au profit du Télévie.

**Samedi 14h - Entrée : 5 €**

### Concert Gospel

La chorale « By Faith » et la Chorale du centre à Jumet présentent un concert gospel à l'église de Genappe au profit du Télévie.

**Dimanche à 16h - Entrée libre**

### 1<sup>ère</sup> Corrida de Genappe

« Je Cours Pour Ma Forme » organise une course nocturne (5,4 km) et festive au coeur de Genappe. Inscription au stand APEC de 18h à 19h30 ou sur [www.toptiming.be](http://www.toptiming.be). P.A.F. 5 €  
 Renseignements au 0477/46.72.14.

**Samedi à 19h30.**

### Une vitrine pour les créateurs !

Voir page 11 (Centre culturel)

### La chasse aux boules de Noël

Lorsque le Père Noël est passé à Genappe pour distribuer les cadeaux aux enfants, un des sacs qu'il transportait s'est déchiré et des boules de Noël se sont échappées... Ces boules se trouvent un peu partout dans le centre de Genappe, dans les rues, les commerces ou sur les façades. Comment reconnaître les boules perdues ?

Elles portent des lunettes. Attention, à ne pas confondre avec les boules de Noël qui décorent notre jolie ville. Les enfants qui auront trouvé le plus de boules

possible se rendront au stand de l'AMO Tempo, installé dans le Marché de Noël, pour recevoir une récompense. Que tous les aventuriers se lancent dans l'aventure pour aider le Père Noël à retrouver les boules perdues !

**Samedi et dimanche toute la journée.**





## Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 24 NOVEMBRE 2015

### Conseil communal

- Prise d'acte de la démission de Monsieur Philippe Lorsignol, Conseiller communal ECOLO en date du 24 novembre 2015 pour raisons personnelles.

Installé une première fois le 3 janvier 1989 après les élections d'octobre 1988. Il est réélu en 1995. Il siège de janvier 1989 à décembre 2000. Réinstallé le 10 février 2004, il a exercé son mandat de conseiller communal jusqu'à ce jour. Il avait prévu d'arrêter à mi-mandat. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles occupations et ses nouveaux voyages.

### C.P.A.S.

- Approbation de la modification budgétaire n°2 au Budget 2015, Services ordinaire et extraordinaire.

- Approbation du Budget - Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016  
Service ordinaire:  
Recettes: 4.509.116,18€  
Dépenses: 4.509.116,18€  
Services extraordinaire:  
Recettes: 1.145.000€  
Dépenses: 1.145.000€  
Part communale: 1.417.160€.

### Culture

- Approbation du supplément de plus de 10% par rapport à l'estimation relative au marché de travaux de rénovation du bâtiment sis rue de Bruxelles, 38 à Genappe en vue de la création d'un pôle culturel. Le montant estimé et approuvé par le Conseil communal en date du 25 août 2015 étant de 799.449,59€ et le montant probable de l'ordre de 915.000€.

### Energie

- Projet estimation mode de passation du marché pour le renouvellement de l'éclairage public de l'Espace 2000 pour un montant estimatif de: 49.945€

### Espaces verts

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché pour l'achat de plantations ornementales pour une dépense estimée à 12.417,65€

### Finances

- Approbation des Budgets 2015 et 2016 de la Fabrique d'église de Genappe  
- Approbation du Budget 2016 de la Fabrique d'église de Vieux-Genappe

### Information

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour la mise en page et le graphisme du bulletin communal pour les années 2016 à 2018. Estimation de la dépense: 36.300€

### Intercommunales

- Approbation de l'ordre du jour: De l'Assemblée générale du 8 décembre 2015 de l'Intercommunale «Bataille de Waterloo 1815»;  
De l'Assemblée générale ordinaire du 8 décembre 2015 de l'Intercommunale Brabant wallon (IBW);  
Des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 8 décembre 2015 de l'Intercommunale Sédifin;  
De l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2015 de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW);  
De l'Assemblée générale du 18 décembre 2015 de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon («IECBW»);  
De l'Assemblée générale du 18 décembre 2015 de l'Intercommunale Ores.

### Seniors

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de service pour la désignation d'un autocariste pour le trans-

port de personnes seniors dans le cadre de voyages d'une journée en car pour l'année 2016. Estimation de la dépense: 5.000€

### Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour le curage, l'entretien et les réparations à réaliser sur les cours d'eau de troisième catégorie de l'entité.  
Estimation de la dépense: 9.401,70€.

Ratification de la décision d'attribution d'un marché de services pour le déneigement et l'épandage de sel sur les voies publiques de l'entité de Genappe pour l'hiver 2015-2016.

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux de réfection des douches de la salle omnisports de Genappe pour un montant estimatif de 29.500€.

### Patrimoine

- Acquisition pour cause d'utilité publique d'habitations situées au 3 et au 7 de la rue de Charleroi dans le cadre de la Revitalisation/Rénovation Urbaine.

- Aliénation du terrain de l'ancienne Gendarmerie sis rue des Lilas à Genappe, pour une contenance totale de 16 ares 62 centiares au prix de 410.000€.

- Approbation du projet d'acte d'emphytéose entre Infrabel et la Ville de Genappe relatif à la Ligne 141 Pré-Ravel dans le cadre des aménagements des abords du Ravel pour y implanter une infrastructure sportive (Ballodrome et terrain de sport). Montant du canon annuel: 3.490€.

### Plan de Cohésion Sociale

- Approbation du projet de création de l'espace multisport aux Crawannes, de la création d'un comité de quartier et de la convention avec Notre Maison.

## Collège communal



**Gérard Couronné** - Bourgmestre  
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.  
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous:  
067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17  
gerard.couronne@genappe.be



**Hector Tubiermont** - Échevin  
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.  
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:  
067/79.42.03 - 0475/82.05.23  
hector.tubiermont@genappe.be



**Marianne Janssens** - Échevine  
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale  
Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.  
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville:  
067/79.42.07 - 0476/77.95.58  
marianne.janssens@genappe.be



**Carine Messens** - Échevine  
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.  
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:  
067/79.42.04 - 0474/97.63.43  
carine.messens@genappe.be



**Stéphanie Bury** - Échevine  
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.  
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:  
067/79.42.06 - 0477/46.72.14  
stephanie.bury@genappe.be



**Christophe Hayet** - Échevin  
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.  
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous:  
067/79.42.05 - 0470/64.02.21  
christophe.hayet@genappe.be



**Vincent Girboux** - Président du CPAS  
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.  
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h  
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30  
067/64.54.50 - 0473/88.11.90  
vincent.girboux@genappe.be

ZONE DE POLICE - **Pascal Neyman**, Chef de corps

## Fêtes de fin d'année: organisez votre retour!

Des sorties arrosées prévues en décembre? Ne prenez pas le volant!

Voici venu le temps des fêtes de fin d'année. Le temps où toutes les occasions sont bonnes pour boire un bon verre de vin chaud, un apéro en famille, un digestif entre collègues...

Faire la fête, c'est bien. Organiser son retour, c'est mieux! Nous ne le répèterons jamais assez, entre boire et conduire, il faut choisir!

Que ce soit entre collègues, en famille ou entre amis, désignez toujours un BOB qui vous ramènera sain et sauf à la maison. Vous ne l'avez pas fait et êtes

trop éméché pour conduire? Appelez un taxi ou un ami, un parent ou conjoint qui n'est pas venu faire la fête avec vous. Si vous pensez les déranger, soyez sûr qu'ils préféreront venir vous rechercher sain et sauf plutôt qu'à l'hôpital.

Vous n'avez personne sous la main et pas de BOB désigné? Pensez à dormir sur place, dans votre voiture ou dans un hôtel (accessible à pied!). Dans tous les cas, ne prenez pas le volant si vous avez consommé de l'alcool. Cela vous évitera de provoquer un accident pouvant endommager votre voiture, blesser voire tuer quelqu'un. Réfléchissez-y avant de conduire en état d'ivresse.



### Sophrologie Dynamique (AES)



- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

**Anne-Chantal Nobels**

Grand Route 84, 1474 Ways  
067/79.04.78  
acnobels@hotmail.com  
[www.sophrologie-acnobels.be](http://www.sophrologie-acnobels.be)

## Les Jardins de Quentin



### Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen  
0494/98.06.18 - [info@lesjardinsdequentin.be](mailto:info@lesjardinsdequentin.be)  
[www.lesjardinsdequentin.be](http://www.lesjardinsdequentin.be)





CPAS - Vincent Girboux, Président

## Un budget consolidé et équilibré!



Le personnel du CPAS

Les conseils de l'action sociale et communaux ont approuvés au mois de novembre le budget 2016 du CPAS qui présente un équilibre à l'exercice global pour un montant de 4.286.000 euros. A la mi-législation, ce budget intègre l'impact complet des nouveaux projets initiés en 2013, y compris la recherche de nouvelles recettes. Celui-ci entend à la fois rencontrer les objectifs de la note d'intention politique de la législature ainsi que les urgences sociales telles que la crise des migrants, à titre d'exemple.

Par rapport au budget initial 2015, les prévisions de dépenses ordinaires inscrites au budget 2016 augmentent de 2,19% à l'exercice propre, tandis que celles des recettes augmentent de 1,36%. Avec des dépenses de personnel (1.833.000 euros) et de fonctionnement (596.310€) en légère hausse, le CPAS de Genappe rencontre, non seulement, les missions principales de première ligne, mais pérennise aussi les nouveaux projets d'action sociale, mis en place en 2013 et 2014: le projet de formation et d'insertion professionnelle «Des cartes pour l'Emploi» et la Table ronde contre la pauvreté infantile «Les p'tits Chenapans d'abord». Cette dernière action a donné naissance à «La Parenthèse», une halte-accueil qui permet aux parents de déposer temporairement leur enfant afin d'accomplir une démarche (administrative, médicale,...). Il s'agit surtout d'un outil social, un service d'accueil tempo-

raire et ponctuel favorisant l'inclusion sociale des parents et de leur(s) enfant(s).

Quant au service des Aides familiales, il s'est particulièrement bien maintenu et a développé la distribution de repas à domicile. Le budget 2016 prévoit également un renforcement du service de médiation de dettes qui subit un accroissement de dossier de 14% depuis 2013. Les prévisions du service pour 2015 et 2016 s'appuient sur ce même taux de croissance.

Par ailleurs, notre service de médiation de dettes sera désormais dans l'obligation, dès 2016, de traiter les règlements collectifs de dettes, une obligation incontournable sous peine de perdre notre agrément auprès de la Région wallonne. En concertation avec la Ville de Genappe, le CPAS vient d'adopter le principe d'étendre à 12 places ces lieux d'accueil. L'élargissement de l'ILA à 12 places permettra de remplir les missions selon la Loi organique des CPAS, de mener une action humanitaire face à la crise de l'accueil, ce qui constitue une réponse favorable à la demande de FEDASIL. Cet accueil représente un candidat réfugié politique pour 1250 habitants pour la Ville de Genappe. Cette décision est portée à 100% sur le budget 2016 du CPAS, tout en tenant compte que l'accueil est entièrement financé par Fedasil.

Ce budget poursuit son investissement dans la politique du logement car le budget à l'extraordinaire

prévoit la réalisation de deux logements de transit ainsi que la création d'une résidence pour seniors. Il faut encore ajouter à cela la création, d'une vingtaine de logements publics, en partenariat avec les propriétaires privés, en convention avec l'ALS Brabant wallon.

Le CPAS a réalisé des efforts importants dans les dépenses de personnel et de transfert en 2013, 2014 et 2015. Néanmoins, la subvention communale doit ainsi être majorée de 17.521 euros entre le budget 2015 et le budget initial 2016 pour atteindre 1.398.750 euros. Cette augmentation minimale (1,2%) permet de conserver une action globale qui permet de faire face à une augmentation du coût des services, des biens et des ressources hu-

maines. La subvention communale par habitant au budget initial reste constante depuis 5 ans et s'élève à 90€/hab contre 141€/hab en moyenne pour les communes de la même taille en Brabant wallon. Il faut préciser également que le budget extraordinaire, 1.145.000 euros, est financé principalement par emprunt et par subsides. Avec une augmentation minimale de la part communale, le CPAS consolide une série de nouveaux projets censés répondre à l'évolution des besoins sociaux dans notre région tout en maintenant le volume de l'emploi. Le CPAS se veut être une institution dynamique au service de la population et attentive à l'émancipation des citoyens les plus fragiles de la Ville de Genappe et de ses villages.



L'équipe administrative du CPAS

URBANISME - Carine Messens, Echevine

## Permis de location

Des mesures spécifiques concernant la situation particulière des petits logements et des logements collectifs ont été prises afin de contrôler la qualité de ces logements.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1998, le propriétaire qui met en location un petit logement individuel (d'une superficie habitable inférieure ou égale à 28 m<sup>2</sup>) ou un logement collectif loué à titre de résidence principale doit disposer d'un permis de location.

Depuis le 26 septembre 2004, le permis de location s'applique également aux logements loués à des étudiants non domiciliés (kots d'étudiants).

Seuls ne sont pas visés les logements situés dans l'immeuble où habite le bailleur (si l'immeuble comprend au maximum deux logements loués et quatre locataires).

Le permis de location est octroyé par l'autorité communale sur la base d'une attestation de conformité dressée par un enquêteur agréé à la suite d'une visite du logement concerné. Pour être conforme le logement doit:

- ne présenter aucune cause d'insalubrité,

- respecter les normes minimales de superficie habitable,
- garantir l'inviolabilité du domicile et le respect de la vie privée,
- respecter les règlements communaux en matière de salubrité ainsi que les règlements en matière de sécurité incendie,
- avoir été construit, aménagé ou créé dans le respect des dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme,
- respecter la réglementation relative au certificat de performance énergétique des bâtiments.

Les documents nécessaires en vue de la demande de permis de location (formulaires et liste des enquêteurs) sont mis à la disposition des bailleurs par la Commune.

Site communal: <http://www.genappe.be/commune/services-communaux/urbanisme/documents-divers>

### Renseignements

Service Urbanisme de la Ville  
Espace 2000:  
M.C. Dropsy: 067/79 42 31  
Département du Logement (SPW)  
Namur:  
081/33 23 28 - de 9h à 12h30



## ETAT CIVIL

### Naissances

AGAVRILOAIA Carmen de Loupoigne  
DARMS Julia de Baisy-Thy  
DELDIME Enzo d'Houtain-le-Val  
FRISON PATTE Evan d'Houtain-le-Val  
HUSSAIN SHAH Syed de Baisy-Thy  
LEFÈVÈRE Louane de Vieux-Genappe  
LOBERT Naël de Genappe  
SAIVE Nathan de Ways  
THEISMANN Cataliya de Baisy-Thy  
THUMELAIRE Clément de Ways  
VAN POUCKE Ryan de Baisy-Thy  
VERPAELE Sacha de Baisy-Thy  
YERNAUX Inès d'Houtain-le-Val

### Mariages

LEGRAND Eric et CRACCO Natacha de Ways  
OUISSAADEN Mustapha et SIDADA Latifa de Glabais

### Décès

BONAMI Jeanne de Genappe (1917)  
DEBOLLE Gilberte de Baisy-Thy (1926)  
HANON Jeannine de Genappe (1931)  
HENRY Freddy de Houtain-le-Val (1941)  
LAMBOLEY Raymonde de Loupoigne (1926)  
LACROIX Fernand de Genappe (1923)  
PETTIAUX Jean de Genappe (1928)  
SVEDELIUS Nannie de Vieux-Genappe (1922)  
VAN PETEGEM Pierre de Baisy-Thy (1938)  
WALRY Annick de Bousval (1961)

## TRAVAUX

Christophe Hayet, Echevin

### Réfection des douches de la salle Omnisports de Genappe.

Les douches de la salle omnisports du centre de Genappe, située rue Couture Mathy feront prochainement l'objet de travaux de rénovation en vue de remédier aux infiltrations d'eau, aux écoulements d'eau hors des douches et du sous-dimensionnement des conduites de ventilation et d'extraction d'air.

Ces travaux seront entrepris afin d'optimiser la consommation d'eau et la résistance au vandalisme. Le Conseil communal, réuni en séance le 24 novembre 2015, a prévu d'y consacrer une somme de 29.000€.



Garde médicale

### Décembre

13 Dr Hachez 067/77.35.60  
20 Dr Briclet 067/77.10.49  
25 Dr Guyette 067/77.14.04  
27 Dr De May 0470/61.53.52

### Janvier 2016

1 Dr Devaux 067/77.37.57

**NOUVEAU**

**CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS**

(Entrée par le parking Beghin)

**Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe**

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

**Tél: 067/79.13.03**

**Madame Framboise**

Artisanat du monde  
Boutique cadeaux

Rue Ry d'Hez, 22  
1470 Baisy-Thy

+32 476 51 62 14

[www.madame-framboise.be](http://www.madame-framboise.be)



## De l'art et du sport pour tous



Dernière arrivée dans le monde associatif de Genappe, l'asbl «Dé pense-toi» ne manque pas d'ambition. Née de l'envie de permettre aux enfants en situation de handicap ou de précarité d'apprendre tout en se dépensant, l'association se veut un véritable projet de lutte contre la discrimination. Focus sur une initiative lancée par Jean-Charles Boëls.

**CCG : «Dé pense-toi», un joli nom pour un joli projet. Mais que faites-vous exactement ?»**

J-C.B. : «Dé pense-toi» est une asbl qui propose des activités sportives, ludiques et artistiques aux enfants âgés de 3 à 14 ans, quelles que soient leurs différences. Depuis le 14 novembre, tous les samedis de 9 à 13h, nous accueillons tous ceux qui veulent jouer, faire du sport ou s'initier à l'art... Contrairement à d'autres structures, les séances durent une heure et demie au lieu d'une heure, car nous favorisons l'échange et la communication. Les activités débutent et s'achèvent toujours par une discussion qui permet aux enfants de partager leurs ressentis, leurs joies mais aussi leurs incompréhensions et frustrations.

**CCG : «Comment vous est venue l'idée ?»**

J-C.B. : Je suis psychomotricien de formation. Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai pas mal changé d'écoles au gré des remplacements. Au fil du temps, j'ai fait le constat que les enfants pris en charge dans les écoles spécialisées ou dans les centres pendant la semaine n'avaient accès à aucune activité dite «normale» le weekend, ou en étaient très vite écartés. Le projet est ainsi né dans mon esprit. Il a mûri pendant 8 ans.

**CCG : «Quels objectifs poursuivez-vous ?»**

J-C.B. : Nous voulons gommer les préjugés, montrer qu'il est possible de ne pas faire de discrimination par rapport à une origine ou un handicap. Nous poursuivons également l'objectif d'un sport pour tous, grâce à une convention avec le CPAS qui nous permet d'accueillir ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'avoir habituellement accès à ce type d'activités.

**CCG : «Et qui se cache donc derrière l'asbl ?»**

J-C.B. : Avec des amis habitant également Genappe, nous nous sommes réunis autour d'une table avec l'envie de faire quelque chose dans le domaine de l'inclusion. À mes côtés, il y a un prof de tennis (Fabien Florin), une institutrice (Camille Lorisgnol) et deux psychologues (Chrystel Sevrain et Valentine Guyette), sensibilisés par cette problématique et évidemment, tous mêlés à ce genre de difficultés. Chacun avec notre bagage et nos compétences, nous avons décidé de nous impliquer dans ce projet.

Sans compter Amaury Pirotte qui nous aide à nous faire connaître.

**CCG : «Concrètement, quelles activités proposez-vous ?»**

J-C.B. : Nous proposons des activités de psychomotricité, d'art plastique ainsi que des jeux de société. À partir de janvier, nous souhaitons également mettre en place de la danse et du mini-tennis.

**CCG : «De manière générale, quel public visez-vous ?»**

J-C.B. : Tous les enfants âgés de 3 à 14 ans qui ont envie de s'amuser ! Nous avons décidé de les accueillir jusque 14 ans, car c'est l'âge maximal des enfants du primaire spécialisé.

**CCG : «Quelles sont les collaborations envisagées ?»**

J-C.B. : Nous avons une convention avec le CPAS, ainsi qu'avec les organismes communaux de Genappe. Dans le futur, nous aimerions également développer une collaboration avec CAP 48, avec l'AWIPH et la Ligue des familles. Et dans l'idéal, exporter le projet hors du Brabant wallon.

**CCG : «Que dévoile votre agenda pour les prochains mois ?»**

J-C.B. : À côté de la danse et du mini-tennis, nous voulons lancer une «Boîte à sujets tabous», c'est-à-dire proposer aux enfants une boîte dans laquelle ils peuvent glisser un petit mot s'ils rencontrent un problème dont ils ont envie de parler, qu'il soit en lien avec un animateur ou un autre enfant, ou bien simplement s'ils veulent discuter avec une personne qualifiée, capable de les accompagner au mieux. Nous voulons vraiment que nos activités soient basées sur l'échange.

**CCG : «Si «Dé pense-toi» était une discipline artistique, ce serait... ?»**

J-C.B. : La poésie... Parce que par les mots, beaucoup de choses peuvent être comprises.

**CCG : «Et une personnalité ?»**

J-C.B. : À la fois Nelson Mandela et Coluche... Mandela pour son investissement dans l'antiracisme et pour son côté pacifique, Coluche pour son action directe et efficace sur les inégalités et les problèmes sociaux. J'ai beaucoup de respect pour ces gens-là.

**CCG : «Si c'était un héros de fiction ?»**

J-C.B. : Shrek ! Par rapport au fait qu'il ne faut pas se fier à l'appa-

rence, qu'il faut pouvoir passer au-delà.

**CCG : «Une chanson ?»**

J-C.B. : «Imagine» de John Lennon. C'est une chanson pacifique sur l'anti-conflit, l'anti-jugement. Dans notre contexte, elle pourrait refléter le fait que certains enfants soient mis à l'écart ou aient du mal à se faire accepter... Il est essentiel de respecter chaque personne dans son entièreté, d'instaurer un dialogue basé sur la compréhension. C'est un peu utopique, à l'image de notre asbl.

**CCG : «Une qualité ?»**

J-C.B. : L'humain et le social.

**CCG : «Et un défaut ?»**

J-C.B. : L'obstination ! Il nous en a fallu pas mal pour franchir des portes. Mais heureusement, une fois que nous avons lancé le projet, tout le monde nous a suivis.

**CCG : «Et si c'était une devise ?»**

J-C.B. : «Liberté, égalité, fraternité». Parce que les enfants handicapés ne sont pas libres d'aller où ils veulent, toutes les portes ne leur sont pas ouvertes. On les rejette assez vite. Malgré ce que l'on en dit, ils n'ont pas une place égale par rapport aux autres. Nous sommes conscients de l'importance d'une prise en charge adaptée. Dans leur cas, le suivi doit être plus intense et est nécessaire à leur développement. Le fait qu'ils soient dans des centres en est la preuve, mais nous voudrions changer cela. Leur donner une place comme tout le monde - autant que possible. Quant à la fraternité, c'est l'idée de faire comprendre à ceux qui ont des jugements anticipatifs qu'ils peuvent changer d'avis.

**CCG : «Enfin, si «Dé pense-toi» était une personne, quelle confiance pourrait-elle nous faire aujourd'hui qu'elle n'aurait jamais formulée ?»**

J-C.B. : En réalité, je ne l'aurais pas dit il y a quelques temps, mais je ne pensais pas être aussi soutenu. Plus nous avançons dans le projet, plus les gens nous suivent !

**Dé Pense-toi asbl**  
École communale de Baisy-Thy  
Rue Godefroid de Bouillon, 2  
à 1470 Baisy-Thy  
Jean-Charles Boëls  
0474/08 15 24  
boelsjc@hotmail.com  
Facebook : «Dé Pense toi asbl»

## Boîte à Docs

**Le Centre culturel fait son cinéma**

«Silence radio», «La nuit qu'on suppose», «Le thé ou l'électricité», «La terre amoureuse», «L'homme qui répare les femmes»... Voici quelques-uns des films que nous avons eu le plaisir de programmer dans le cadre de notre «Boîte à Docs». Un cycle de films documentaires qui met en avant la création cinématographique belge dans toute sa diversité.

Fort de l'intérêt porté par les personnes fréquentant ces projections et poussés par l'envie de valoriser le travail fabuleux effectué par les réalisateurs, nous avons décidé d'amplifier nos activités autour du cinéma documentaire. Car comme en témoignent les spectateurs : «Ces séances sont des moments privilégiés pour s'accorder une pause dans nos emplois du temps de plus en plus chargés. On prend le temps de regarder ce qui se passe autour de nous, de partager et (re)questionner ensemble des problématiques ou des sujets sensibles de notre société».

A la différence d'un film de fiction, le documentaire, reposant sur la vision d'un auteur, propose une lecture créatrice du réel. Porteurs de sujets forts ou polémiques, les cinéastes sont souvent désireux de rencontrer le public : pour expliquer leur démarche, éclairer les spectateurs sur les spécificités de la réalisation, mais aussi pour répondre aux questionnements qu'ils soulèvent ou fournir un complément d'information sur leur thématique. C'est pourquoi les projections que nous programmons sont toujours suivies

d'un échange en toute convivialité avec le réalisateur.

Aussi, afin d'accueillir ce beau monde dans de meilleures conditions, la «Boîte à Docs» a pris ses quartiers dans les locaux aménagés de la Maison Gallée (située sur le parking à l'arrière du Centre culturel). Prochainement, vous serez invités à vous faire une toile sur le temps de midi, nous vous proposerons des séances 'jeune public' et pour le début de l'année prochaine, il y aura une jolie découverte cinématographique au programme... Un vrai coup de cœur !

D'un point de vue institutionnel, en faisant partie de la Quadrature du Cercle, nous souhaitons resserrer les liens entre les programmeurs de cinéma dans le secteur non-marchand, les professionnels de la production cinématographique et le public, bien entendu. Annuellement, nous participons aux opérations «Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles» et «Week-end du Doc» initiées par le Centre du Cinéma de la FWB.

Alors, féru(e) de cinéma en tous genres ? Envie de prendre part à la programmation ? De proposer un film à vos élèves ? Ou tout simplement envie de se faire un doc sur le pouce ? Contactez-nous ou restez informé(e) de notre programmation en vous inscrivant à notre bulletin d'information sur [www.ccggenappe.be](http://www.ccggenappe.be).

**Renseignements**

Centre culturel de Genappe  
067/77.16.27  
valerie@ccgenappe.be



**Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !**



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe  
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : [info@century21maisonblanche.be](mailto:info@century21maisonblanche.be)

**Un anniversaire à la ferme ?  
Un mercredi après-midi ?  
Un stage pendant les vacances ?  
En famille, en groupe avec l'école ou la crèche !**

Françoise Bodart-Sneessens  
0475/35.14.25 - [www.fermedelavallee.be](http://www.fermedelavallee.be)  
1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe

**Ferme pédagogique de la Vallée**



## Invasion imminente de créateurs



Il y a un peu plus d'un an, germait l'idée un peu folle d'un projet de réappropriation de magasins inhabités à Genappe. Au fil du temps et d'une réflexion commune, le projet a mûri et s'apprête enfin à voir le jour... Habitants de Genappe, prenez garde: Invasion culturelle imminente dans la ville!

Le concept n'est pas tout à fait nouveau. Se réapproprier les espaces urbains inoccupés pour laisser une place à la culture est d'ailleurs fort à la mode dans les grandes villes. Les «pop-up store» (ou les boutiques éphémères) ont plutôt le vent en poupe. Une tendance à laquelle Genappe n'a pas échappé puisque l'idée, lancée par Maxence Van Crombrugge, a fait son petit bonhomme de chemin

vers le Centre culturel, séduit par le concept. Après tout, l'attrait pour l'annuelle «Vitr'In de Créateurs» n'est-il pas révélateur d'un certain engouement pour la création et les magasins éphémères?

Concrètement, l'idée est de permettre aux artistes et créateurs de la région d'investir, pour un euro symbolique, quelques magasins inoccupés de Genappe, histoire de redynamiser les rues et de colorer les vitrines de leurs savoir-faire, le temps que les travaux de reconstruction du centre soient réalisés. On pourrait par exemple voir apparaître une «Maison de la musique», un «Bar à couture», ainsi que quelques boutiques éphémères...

Les conditions? Adhérer à la philosophie du projet, occuper les

locaux mis à disposition, assurer une présence pendant les heures d'ouverture et surtout entretenir correctement le bien qui leur sera confié.

Partenaire incontournable du projet, la Ville de Genappe, avec l'appui de quelques acteurs immobiliers, a acquis la majorité de ces immeubles. Pour diverses raisons, seuls deux ou trois lieux seront exploités dans un premier temps. Si tout se passe bien, les premières «Vitr'In de Créateurs» (le projet «Lof For Creative People» a été rebaptisé) ouvriront leurs portes au printemps prochain. Une visite des espaces sera organisée prochainement avec les personnes intéressées.

De nombreux artistes de talent ont déjà manifesté leur intérêt. Aussi, que vous soyez artiste ou simplement intéressé par la dynamique de ce projet, n'hésitez à nous contacter et nous faire part de vos idées pour réinventer la ville!

## Des idées cadeaux made in Genappe (ou presque)

Pour la cinquième année consécutive, la «Vitr'In de Créateurs» revient à Genappe, le temps d'un weekend. Un événement organisé par le Centre culturel de Genappe et l'asbl A[k]anthe Creation qui réunira, les 19 et 20 décembre prochains, des créateurs de la région.

En panne d'inspiration pour Noël? Besoin d'une idée cadeau à glisser sous le sapin? Cette année, pensez régional et artisanal: c'est bon pour la planète et pour le moral. Des vêtements aux badges, des savons aux cartes... La «Vitr'In de Créateurs» regorgera de petits trésors pensés et créés par des artistes venus présenter leurs idées chics et folles.

### Une présentation pour vous mettre l'eau à la bouche?

Elisabeth et Déborah d'A[k]anthe Creation jouent sur les couleurs et les matières issues d'un songe, à travers leurs créations en laines feutrées et mailles qui illustrent un univers organique, ludique et confortable.

Chic et tendance, l'univers de Véronique Billiet explore le monde des robes sur-mesure, des bijoux et des photos.

À travers des créations en céramique et textiles, Delphine de DIPPIC crée, en collaboration avec des artisans péruviens, une série d'objets utilitaires et originaux.

Bijoux, couture, impressions, sérigraphies... Dromstor est un concept store rempli de petits trésors à l'identité nordique. Une véritable madeleine de Proust où chacun

retrouvera un parfum d'enfance.

Une avalanche de savons pour le corps, pour le visage et les cheveux que Gwendoline Clotuche de Made by Cloco fabrique avec des ingrédients bios. So natural.

Créatrice de mobilier chiné et transformé en pièce unique, Julie de Made By Lou joue avec les couleurs et crée de la matière pour redonner vie à des meubles oubliés. Les quelques marques laissées par le temps seront autant de gage de leur vécu et de leur authenticité...

Les guirlandes lumineuses en papier origami pliées par la main de Pauline de Petit Esquimau sont idéales pour une déco cool et cosy!

Des couvertures personnalisées aux coussins tout doux et bavoirs chouchous, Audrey de Super Pinou feat Mini Chouchou excelle dans la couture pour petits diables et parents sages.

Créatrice de vêtements pour habiller petits et grands, Violaine de Violaine et Coton aime défaire puis refaire pour créer de nouvelles pièces.

De magnifique surprises (f)utiles en perspective!

### Renseignements

Le samedi 19 décembre de 13h à 19h et le dimanche 20 décembre de 11h à 17h.

Au 12, rue de Bruxelles à Genappe (à côté du Centre culturel) - Accès libre. Infos: 067/77.16.27 info@ccgenappe.be www.genappe.be

**Banque & assurances**  
S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe  
Tél. : 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

**Volet mini-caisson**  
Action :  
• 22 couleurs gratuites  
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans

**Beauty home**  
www.beautyhome.be  
beauty.home@skynet.be  
Portes et châssis en PVC  
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

**NEVES**  
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88  
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

**Renseignements**  
Centre culturel de Genappe :  
vitrin@ccgenappe.be  
067/77.16.27  
www.ccgenappe.be



**Les taxis Claude et L. Francet**  
Voitures - Minibus - Autocars  
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69  
contact@taxisclaude.be



## Pour que les fêtes de Noël et de Nouvel an ne tournent pas au drame

En cette période, nous sommes très tentés par l'utilisation de feux d'artifice, de lanternes et autres objets volants lumineux non identifiés. Avant d'envisager leur utilisation, sachez que leur usage est strictement réglementé et que le non-respect de ces règlements entraîne des sanctions.

### Que dit l'article 86 du Règlement Général de Police Administrative ?

«Le tir de pétard et de pièce d'artifice est interdit sauf autorisation préalable et écrite du Bourgmestre dans le respect des conditions émises par le Service Régional d'Incendie»

Si l'autorisation vous est délivrée, il faut encore être attentif à une série de problèmes.

En effet, un pétard, un cerf volant merveilleux, une fusée et tous les autres artifices vendus aux particuliers ne sont pas des jouets ! Ce sont des explosifs qui ne peuvent être mis entre toutes les mains ni utilisés dans n'importe quelles conditions.

Chaque année, la mauvaise manipulation de ces produits provoque des brûlures extrêmement graves aux mains, au visage et sur l'ensemble du corps entraînant des dégâts irréversibles.

### Pour éviter ce cauchemar

Quelques règles sont à observer :

- A la maison, stockez les produits dans un endroit sec, hors de portée des enfants, et dans une enceinte fermée,
- Choisissez un lieu de tir approprié, une zone bien dégagée, plate loin des habitations, des véhicules et de tous produits inflammables,
- Veillez à ce que les spectateurs restent à bonne distance du tir,
- Mettez les animaux en lieu sûr,
- Prévoyez de l'eau et un extincteur à proximité,
- Protégez vos yeux, ne portez pas de vêtements inflammables,
- N'essayez jamais d'allumer une seconde fois une mèche qui n'a pas fonctionné,
- Pensez aux animaux du voisinage

qui risquent de prendre peur et d'adopter un comportement dangereux pour vous et pour eux-mêmes,

- ...

Pour en savoir davantage et trouver d'autres mesures de prévention et de sécurité, rendez-vous sur le site web du Service Public Fédéral : <http://economie.fgov.be>

### En cas de brûlure grave

- Appeler immédiatement les secours : le 100 ou le 112,
- Faites couler abondamment de l'eau propre et fraîche sur les zones brûlées,
- Éviter toute application d'onguents et autres produits du même type.



## Prolongation du plan de stérilisation des chats errants

### Pourquoi stériliser les chats ?

En fait, la responsabilité des maîtres est en cause. La Ville doit mener des campagnes de stérilisation parce que des maîtres irresponsables ne se préoccupent pas de leur animal. Pas de castration ou de stérilisation. Ils «régulent» le problème des naissances en se débarrassant des chatons dans la nature ! Résultat : les chats sauvages prolifèrent.

Stériliser est une nécessité, un devoir et une obligation légale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Dans le but de limiter la population des chats

errants et de parvenir à la stabiliser, nous avons lancé une campagne de stérilisation des chats errants. Nous venons de recevoir un supplément de subsides et un délai supplémentaire de deux mois pour mener à bien cette opération. Elle se poursuivra jusqu'en février 2016.

Les chatons de quelques mois aujourd'hui pourront être stérilisés en février ! Les chats se reproduisent très vite, il faut donc réagir avant qu'il ne soit trop tard. N'oubliez pas que nous n'arrêterons pas de stériliser les chats errants après le mois de février.

### Stériliser c'est protéger.

Si vous constatez la présence de chats sauvages, de chats errants dans votre quartier, (et non pas les chats de vos voisins), n'hésitez pas à contacter une des personnes ci-dessous.

### Contactez

- M<sup>me</sup> Nicais 067/79.42.43 ou l'un des vétérinaires partenaires :
- M<sup>me</sup> Bol au 067/78.09.81 ou 0497/50.48.49,
  - M<sup>me</sup> Declercq au 067/74.13.43 ou 0472/62.75.95
  - M<sup>me</sup> Ghysen au 0477/32.10.59.



**Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle !**

# agenda

4 AU 31 DÉCEMBRE

### Photographie

Les fondateurs et les feux de la Saint-Eloi. A l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h. Vernissage : le 4 décembre, ouvert à tous.

8 DÉCEMBRE

### Film

«Libres», projection et débat Maison Galilée- rue de Bruxelles, 14b à Genappe à 19h30 Renseignement : Pacage Christine Gilain 0495/61.01.07 info.pacage@gmail.com www.pacage.be

11 DÉCEMBRE

### Droits de l'homme

Genappe Ville lumière organisé par Amnesty International à l'école communale de l'Espace 2000 de 18h à 20h Renseignement : P. Dewitte 067/85 30 30 - 0491/95 60 74 pierredewitte@yahoo.fr J.-Ph Chenu, jpchenu@skynet.be

12 ET 13 DÉCEMBRE

### Marché de Noël du CHAP

Maison de l'Histoire et du Patrimoine de 14h à 18h, Avenue E. Philippe 1A 1473 Glabais - 067/78 05 03 annedg13@gmail.com

12 ET 13 DÉCEMBRE

### Marché de Noël

Place de la Gare à Bousval Organisé par Bousval Génération Renseignement : R.-M. Martinez: 0478/45.83.01

16 DÉCEMBRE

### Collectes de sang

De 17h à 19h30 à l'école communale de Bousval, avenue des Combattants, 49

18, 19 ET 20 DÉCEMBRE

### Féerie Genappoise

Genappe perd la bouille Inauguration 18 décembre à 20h30 Marché de Noël: Vendredi de 18h à 22h, samedi de 10h à 22h, dimanche de 10h à 21h Vitrine des créateurs: samedi de 13h à 19h, dimanche de 11h à 17h Spectacles: préventes à partir du 1<sup>er</sup> décembre au centre culturel reservation@ccgenappe.be 067/77.16.27

22 DÉCEMBRE

### Goûter des aînés

Salle polyvalente, Espace 2000 de 15h à 18h Organisé par la Commission communale des Seniors Renseignements : 067/79.42.01 N. Couronné du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

30 DÉCEMBRE

### Collectes de sang

De 16h à 19h à Vieux-Genappe, Salle communale, chaussée de Nivelles, 99.

8 JANVIER

### Soirée des mérites sportifs

Rendez-vous à 19h30, au Complexe sportif du centre de Genappe Entrée gratuite, ouvert à tous.



## Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

Mercredi 11 novembre, les autorités communales ont commémoré l'armistice avec l'association patriotique locale (FNC), la Maison de la laïcité et les élus du conseil communal des enfants.

Une cérémonie empreinte d'émotion lorsque les jeunes participants ont égrené les noms des genappiens morts lors des deux conflits mondiaux. Le Bourgmestre a souligné l'importance de poursuivre notre devoir de mémoire et appeler à la vigilance, face à la montée de l'intégrisme et du nationalisme, pour préserver la paix que nos grands-parents nous ont léguée.

### Un calendrier des cérémonies patriotiques célébrées à Genappe

La FNC réalise actuellement un calendrier destiné à informer les citoyens de Genappe des différentes cérémonies patriotiques organisées sur le territoire de l'entité.

### Renseignements

M. Deza, Président de la FNC - 067/85.04.21 jeandeza@hotmail.com